

Vente d'un terrain en pente d'une asl à un voisin

Par valerieln, le 06/10/2014 à 17:57

Bonjour,

Nous sommes une ASL de propriétaires. Nous avons un terrain collectif non utilisé, en pente, boisé.

Le voisin de dessous (hors asl) souhaiterai nous en acheter une bordure pour élargir son chemin d'acces à sa terrasse.

Comment doit on procéder ? et quels risques prenons nous sur du long terme, sachant que la partie achetée serait vraiment en bas d'une pente où glissement de terrains et d'eaux de pluies pourraient se produire.. cela ne risque pas un jour de se retourner contre nous (asl) en cas de dégats naturels?

Vous remerciant de votre aide...

Valérie Ln